VIVRE AU LUDE AU TEMPS DE LOUIS XIV

Louis XIV par Charles Lebrun
1661

Henri de Daillon duc du Lude
1685

Le règne de Louis XIV fut le plus long de l'histoire de France : 55 ans, de 1661, date de ce qu'on a coutume d'appeler « sa prise de pouvoir », jusqu'à sa mort en 1715.
Une période aussi longue est riche d'évènements et de transformations et Le Lude, petite ville d'Anjou, nous apporte à son échelle, une bonne connaissance de la société d'alors, l'histoire locale n'étant que l'illustration de ce qui se passe dans l'ensemble du royaume.
A la mort de Mazarin, le 9 mars 1661, Louis XIV annonce à son Conseil que dorénavant, il gouvernera seul, sans premier ministre : à vingt-trois ans, il assume la direction des affaires. La France, à cette date, est le royaume le plus peuplé d'Europe, environ dix-huit millions de sujets.
Pour Le Lude, on n'a pas d'archives de type « recensement », mais on a des chiffres concernant l'année **1688** : selon un état de la Généralité de Tours, il y avait **703 « feux »**, ce qui, avec un coefficient de 4 ou 5, habituellement utilisé en histoire, fait une population d'environ 2800 à 3500 habitants sur la paroisse.[1]
Si on rapporte ce chiffre de 3000/3500 habitants aux 18 millions de Français, on voit que Le Lude mérite bien son appellation de ville dans la France du XVII^{e} siècle. (En comparaison, aujourd'hui 4100 habitants pour 65 millions de Français).
Tandis que Louis règne à Paris et bientôt à Versailles, qui est le seigneur du Lude ?

Les seigneurs du Lude

En ce temps-là, le comte du Lude est **le dernier des Daillon, Henri**, né au Lude le 6 juillet 1626, fils de Thimoléon et Marie Feydeau, descendant à la septième génération de Jehan, celui qui fut chambellan de Louis XI et acquit la forteresse médiévale vers 1457.
Seul héritier mâle, il devient comte et seigneur du Lude à la mort de son père, en 1651, mais il porte aussi le titre de marquis d'Illiers (aujourd'hui Illiers-Combray en Eure-et-Loir).
Le 29 octobre 1644, il a épousé Eléonore Renée, fille unique du marquis de Bouillé, héritière d'une importante famille du Bas-Maine (la Mayenne).[2] Eléonore, surnommée la «Dame Verte », a laissé dans la région le souvenir d'une femme cruelle et excentrique : elle n'aime que la chasse et les chevauchées dans ses bois de Charnie, et réside peu au Lude.
De son côté, Henri, « fait carrière » à Paris ; proche du roi, il réside à l'Arsenal, où il exerce les fonctions importantes de lieutenant général des armées, puis « Grand-maître de l'artillerie de France » à partir de 1669. Il suit le roi et ses armées lors des campagnes militaires.
Pour de tels états de service, il est fait duc et pair de France le 30 juillet 1675.
Les chroniqueurs nous disent que la marquise de Sévigné n'était pas insensible à son charme !!! Il avait parait-il beaucoup d'esprit.
Henri à Paris, Eléonore sur ses terres, les Ludois ne croisent pas souvent les équipages de leurs seigneurs ; le château est vacant la plupart du temps, aucun embellissement n'est apporté à cette époque, il reste en l'état.
Henri, veuf au début de l'année 1681, est vite consolé : il se remarie quelques jours plus tard, le 6 février 1681, avec Marguerite Louise Suzanne de Béthune, veuve d'Armand de Gramont, une fort belle femme, bien en cour à Versailles.

[1] La paroisse de Saint-Marc de Cré était à part sous l'ancien régime, on peut donc supposer que les archives de la généralité de Tours ne comptent bien que les feux de la paroisse du Lude.
[2] Voir l'article « la dame verte ou l'étrange duchesse du Lude ».

Lui-même décède à Paris, à l'hôtel de l'Arsenal, le 29 août 1685, à 59 ans et est inhumé au Lude. Après sa mort, sans enfant, l'abandon du château va en s'accentuant.

Le *« comté terre et seigneurie du Lude et la Motte sous le Lude»*[3] est passé à son neveu, le duc **Antoine Gaston de Roquelaure**, fils de sa sœur aînée, Charlotte Marie de Daillon, morte en couches à l'âge de vingt et un ans en 1657 et épouse de Gaston de Roquelaure, (mort lui en 1683).
Le comté du Lude n'est plus qu'un vaste domaine parmi beaucoup d'autres pour ce grand seigneur, une source de revenus.
Dans un aveu de 1703[4], il fait « recenser » l'ensemble des terres et personnes sur lesquelles il a des droits, en particulier des droits de **« cens » = l'impôt**.

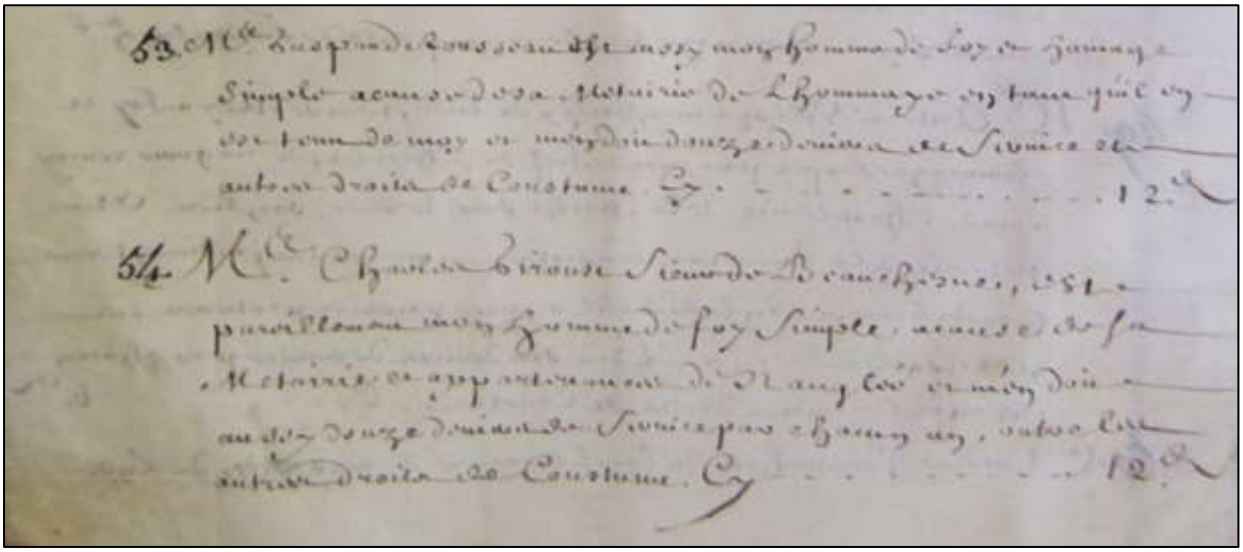

extrait de l'aveu de 1703, fief de la Motte-sous-le-Lude

transcription :
53 Messire Gaspard Rousseau est aussy mon homme de foy et hommage simple a cause de sa métairie de l'Hommayes en tant qu'il en est tenu de moy et m'en doit douze deniers de service et autres droits de coustume
54 Messire Charles Giroust sieur de Beauchesne est pareillement mon homme de foy simple a cause de sa métairie et appartenance de Nanglée et m'en doit aussy douze deniers de service par chacun an, outre les autres droits de coustume[5]

---

[3] Le comté comprend bien deux «seigneuries» distinctes : le Lude et La Motte-sous-le Lude, relevant toutes deux du roi, c'est-à-dire que le comte est vassal direct du roi, d'où cet aveu à son suzerain, sorte « d'état des lieux ».
« En droit seigneurial, l'aveu est une déclaration écrite que doit fournir le vassal à son suzerain lorsqu'il entre en possession d'un fief (par achat ou héritage). L'aveu est accompagné d'un dénombrement ou *minu* décrivant en détail les biens composant le fief. » source Wikipédia
[4] Voir les deux articles consacrés à ce document : « aveu du duc de Roquelaure ».
[5] 12 deniers = 1 sol ou sou=1/20^{e} de livre tournois.

Il fut nommé gouverneur du Languedoc, en 1706, puis maréchal de France. Il décède en 1738.

Faisons encore appel à un témoin de ce temps, la marquise de Sévigné qui écrit à sa fille le 11 octobre 1690, de Tours, alors qu'elle se rend de son château de Bretagne vers Grignan où réside sa chère fille : *« j'ai couché d'abord à Laval, puis à Sablé, puis au Lude, puis ici : tous ces noms ne sont point barbares. Mais ce qui est barbare, ma bonne, c'est la mort. Je voulus me promener le soir au Lude ; je commençais par l'église ; j'y trouvai le pauvre grand maître ; cela est triste !*[6] *Je portai cette pensée dans sa belle maison ; je voulus m'accoutumer aux terrasses magnifiques et à l'air d'un château qui l'est infiniment ; tout y pleure, tout y est négligé ; cent orangers morts ou mourants font voir qu'ils n'ont vu depuis cinq ans ni maître ni maîtresse. »*

Le château est inhabité et le temps passant, son état se dégrade et cette situation va perdurer jusqu'à sa vente en 1751.

La population

Pour étudier la démographie locale, nous disposons des registres paroissiaux, qui nous transmettent, avec plus ou moins de rigueur et de continuité, tous les actes de baptêmes, mariages et décès de la période choisie.[7]

En fonction du degré d'information trouvé dans ces actes, (notamment les âges et les métiers qui ne sont notés de façon valable qu'à la fin du XVII^{e} siècle), on peut partager cette longue période en deux parties : 1661/1698 et 1699/1715.

Voyons un peu les faits, par l'illustration.

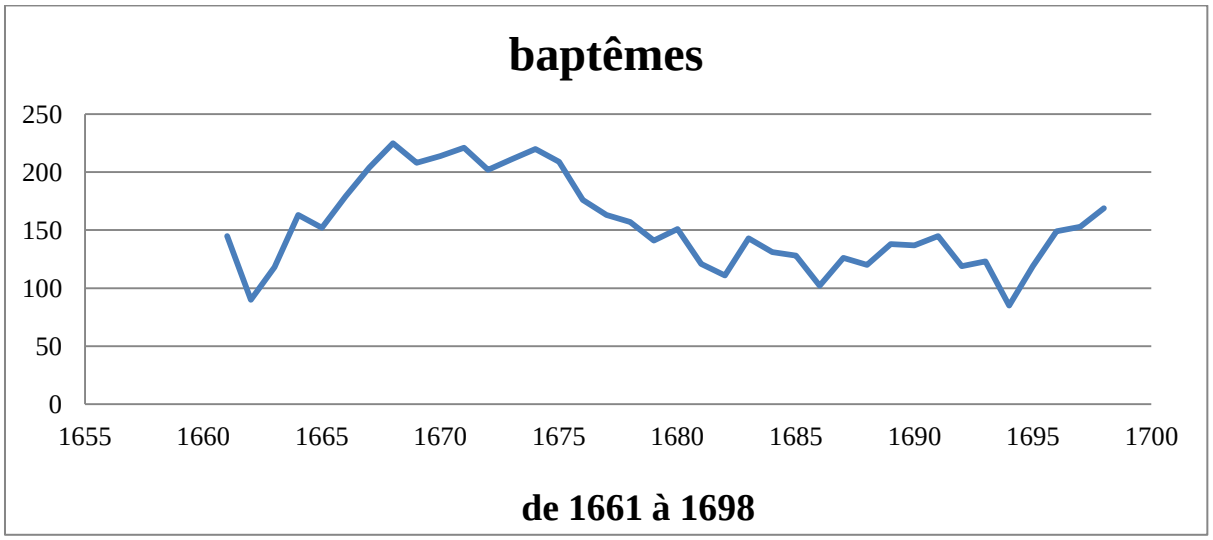

[6] Le tombeau des Daillon était dans la crypte de l'église jusqu'à la Révolution
[7] Sans les relevés établis par le Cercle Généalogique Maine Perche, l'analyse des actes serait impossible.

De 1661 à 1698, on compte 5868 baptêmes, soit pendant ces 38 années, **une moyenne de 154** naissances annuelles, avec des pics à plus de 200 de 1667 à 1675, et deux années creuses, 1662 (90 naissances) et 1694 (85 naissances). L'année record 1668, avec 225 baptêmes, pour une population estimée à 3000 habitants, donne un taux de natalité de 75 pour 1000, six fois plus qu'aujourd'hui.

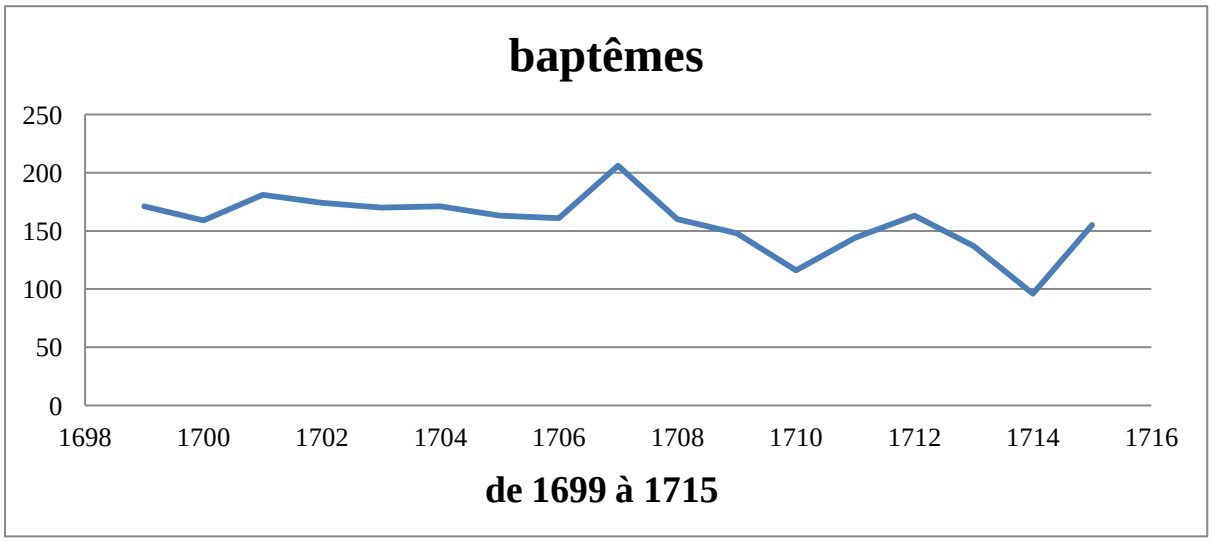

Pour les 17 années suivantes, 2675 naissances, soit une **moyenne annuelle de 157**, une seule année dépasse les 200 (1707), une seule en dessous de 100 (1714).
Sur l'ensemble de la période on ne peut pas encore parler de baisse de la natalité entre le début et la fin du règne. La moyenne annuelle est stable avec une amplitude forte : 225 naissances au plus haut contre 85 au plus bas dans la première période, et une courbe plus régulière dans la seconde.
Notons que les abandons d'enfants sont rares : 6 en 55 ans pour moitié dans chaque période, les lieux où ils sont « exposés » étant sous les halles (2), au bout des ponts (2), dans le cimetière (1)[8] et à la porte de la Miséricorde (1).
Les enfants illégitimes sont au nombre de 46 en 55 ans, soit 0,5% des naissances.

On va voir, en comparant avec les décès, que les périodes de surmortalité correspondent avec une chute des naissances, ce qui est logique.
Pour la première période de 1661 à 1698, les actes de décès sont incomplets, aussi je ne prends en compte que la seconde. Sur 17 ans, 2739 décès enregistrés, soit **161 par an**, avec un pic à 212 en 1707 et 277 en 1713. Les décès étant supérieurs aux naissances, la population diminue (sauf apports extérieurs).

[8] Il n'est pas précisé quel cimetière.

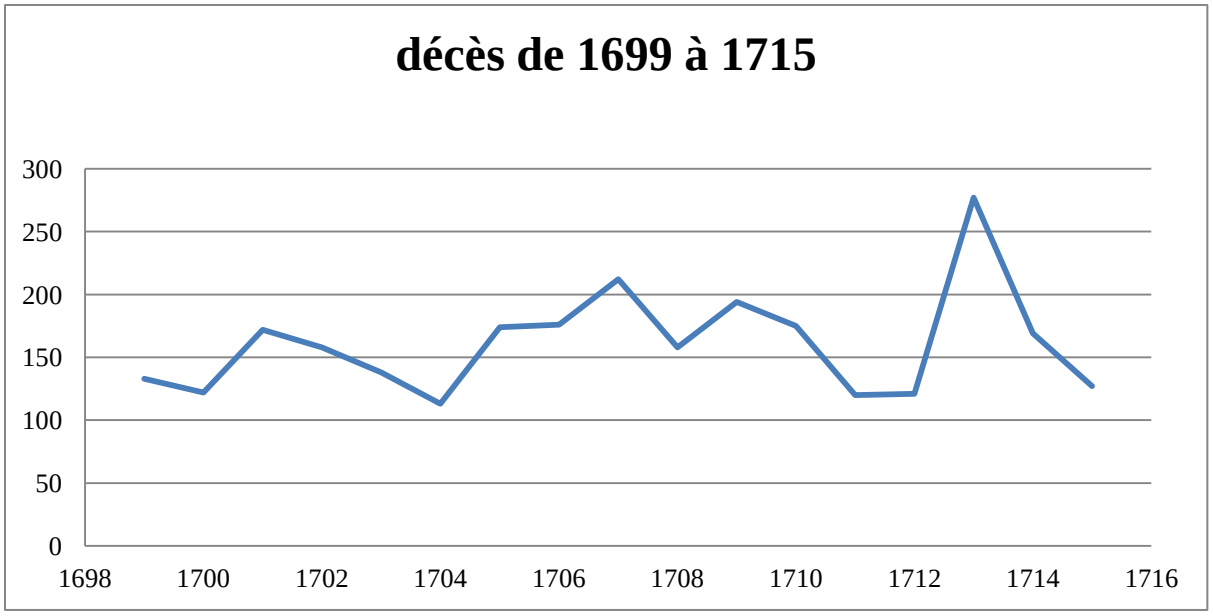

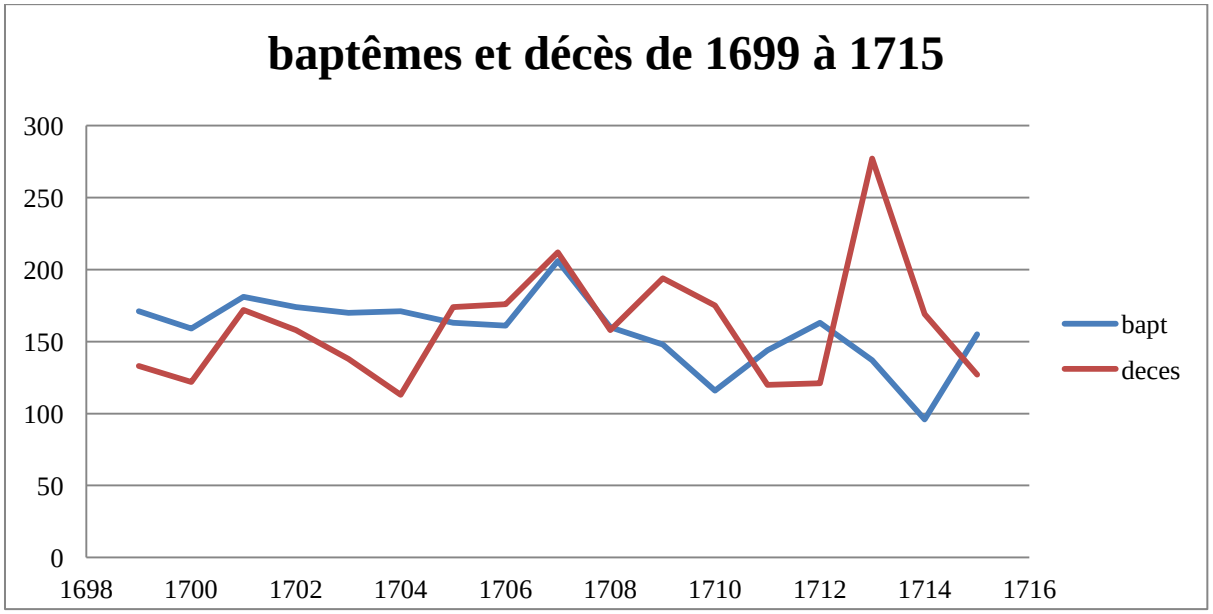

On sait que le règne de Louis XIV fut une époque néfaste sur le plan climatique, économique, sanitaire : aux épidémies habituelles et dévastatrices de dysenterie, typhoïde, variole (« la petite vérole »), rougeole, s'ajoute une succession de calamités météorologiques, et son cortège de famines.

Cela commence en 1661/1662 par une grande famine dite « de l'Avènement », des hivers suivent, très froids comme 1662/1663, 1669/1670, 1674, 1676/1677, la Seine gèle pendant 35 jours consécutifs, 1683/1684, 1694/1695,…le record appartient à l'hiver 1708/1709 ; on estime que 400 000 personnes sont mortes de froid, et d'épidémie cet hiver-là. Mais la famine de 1693/1694 est la plus importante, avec environ 2 millions de victimes. *« Pour la première fois depuis plus de 30 ans, on revit le pain de fougère, le pain de gland, les moissons coupées en vert et les herbes bouillies » (P. Goubert).*

Pour Le Lude, le pic de 1709, l'hiver terrible, est visible sur la courbe et avoisine les 200 décès, mais l'année 1713 et son record nous interrogent. Au niveau national, pas de calamité

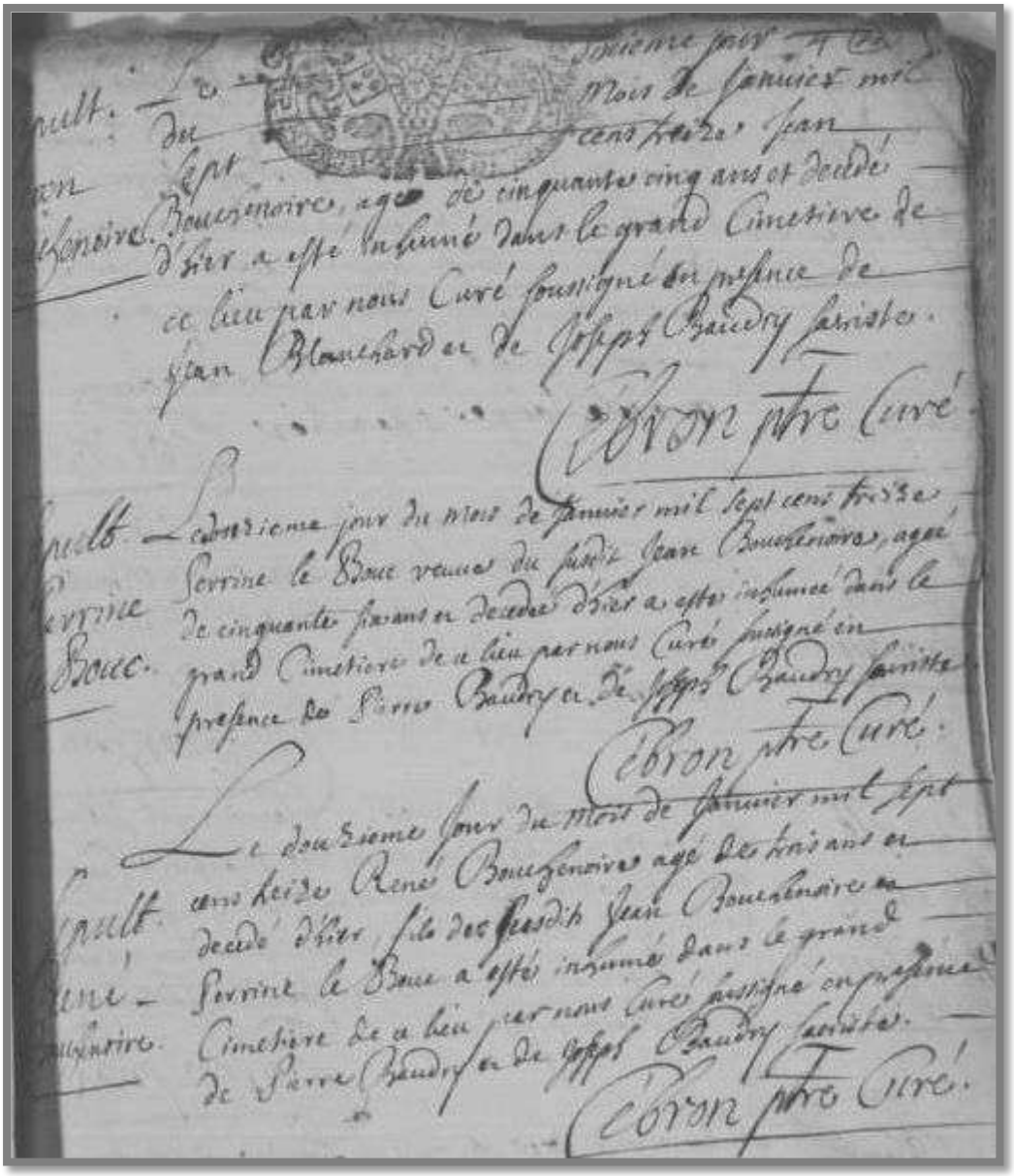

particulière signalée, il faut donc chercher un problème local, probablement une épidémie. On parle de « fièvres malignes » qui sévissent en Anjou de 1710 à 1713.
En parcourant le registre de cette année, on trouve quelques exemples de ces morts en série au sein d'une même famille.
Janvier 1713, trois actes de décès d'une même famille sur la même page du registre : le père Jean Bouchenoire 55 ans, la mère Perrine Le Bouc 56 ans, et le fils René 3 ans. S'il n'y a pas d'erreur sur les âges, ce couple a eu cet enfant à un âge avancé.[9]
En mai, du 9 au 17, sont inhumés trois enfants Guerriau, Anne 4 ans, Gilles 6 ans, et Jean 9 ans. Le 28 juin, Catherine et Charlotte Pege, 16 mois et 8 ans sont portées sur un seul et même acte.

[9] René Bouchenoire est né à Coulongé le 5 mars 1709.

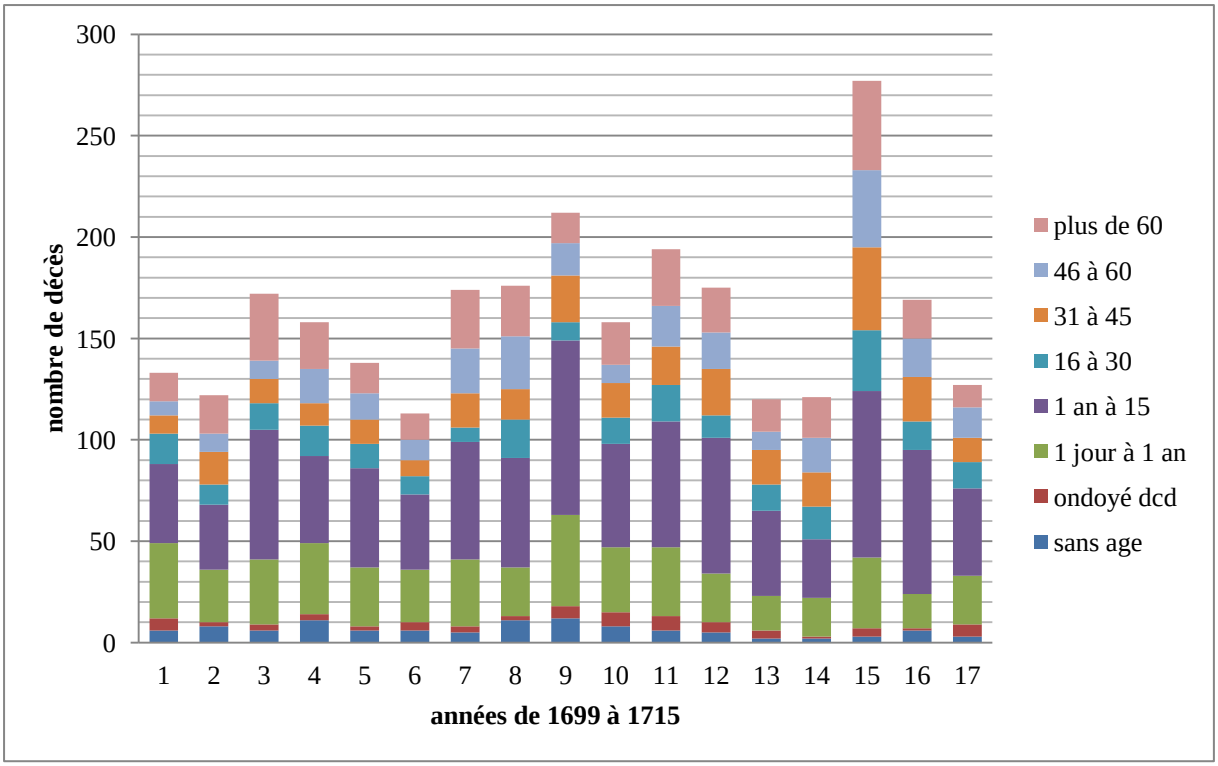

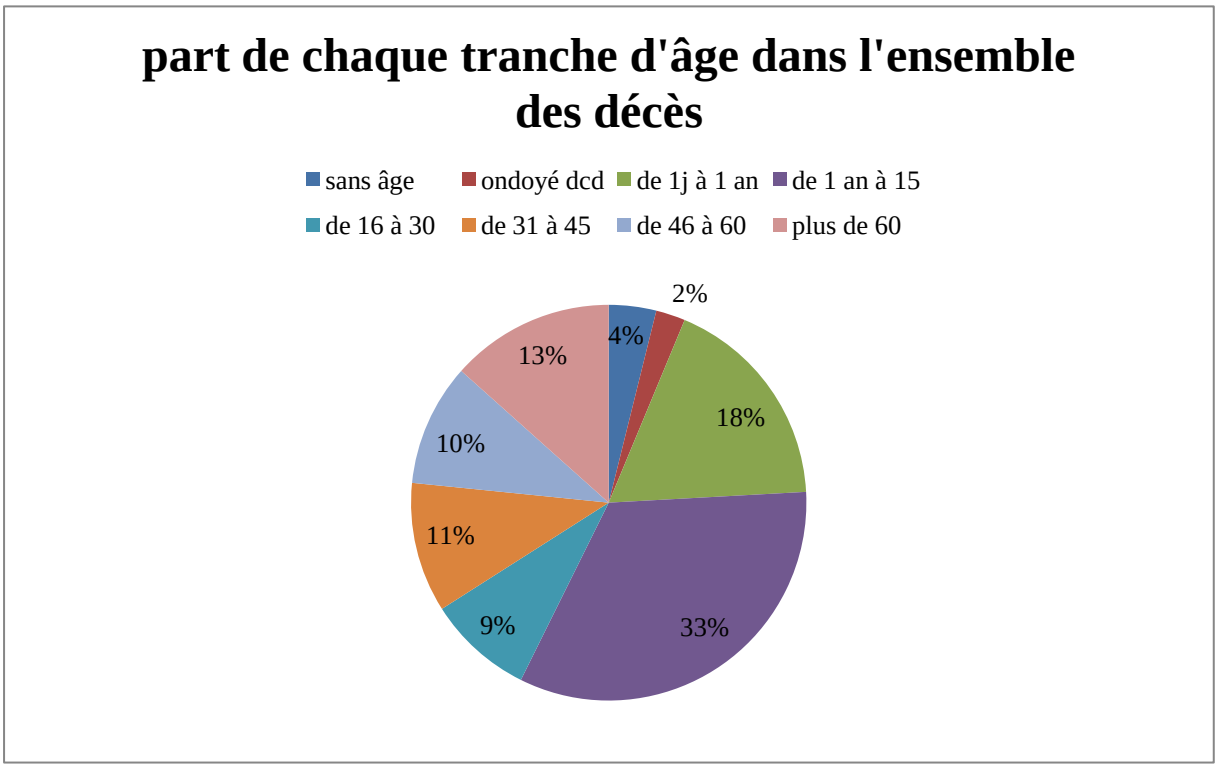

L'étude des âges au décès nous illustre un autre aspect de la vie de nos ancêtres : la mort est omniprésente, les enfants meurent en grand nombre dans leurs jeunes années, les couples voient l'un des deux disparaître prématurément, d'où le nombre important de remariages.
Plus de la moitié des décédés sont des enfants de la naissance à l'âge de 15 ans, les adultes (16/60 ans) représentent 30% des décès, les « vieillards » de plus de 60 ans 13%.

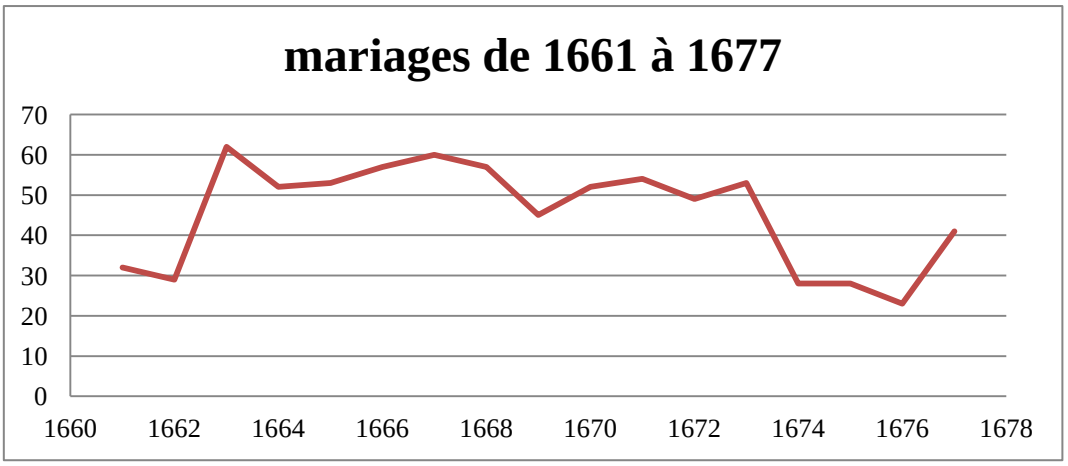

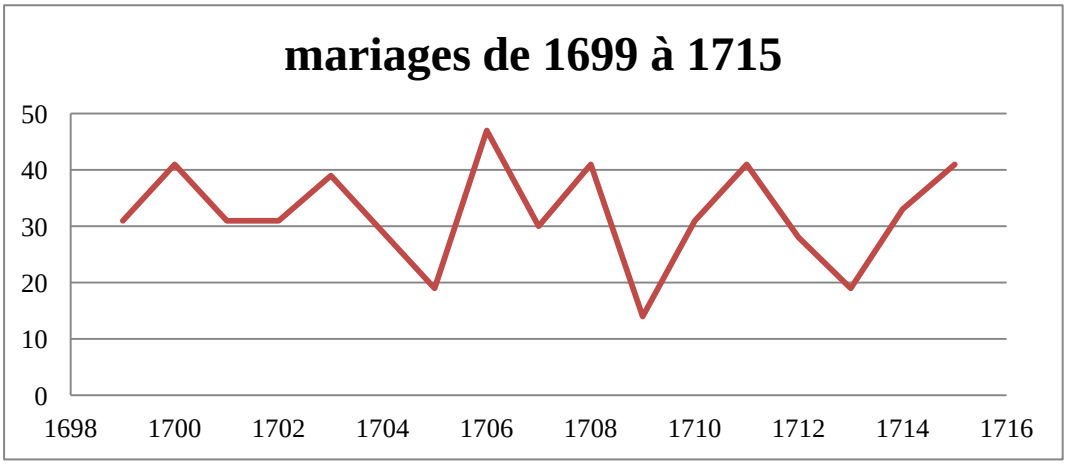

Pendant ces 55 années, on dénombre 2033 mariages, soit une moyenne de 37 par an, mais pour voir une évolution ou une tendance, on peut comparer les 17 premières années (1661/1677) et les 17 dernières (1699/1715), et constater que la moyenne annuelle passe de 45 à 32. De 1663 à 1668, on enregistre un pic « matrimonial » : 341 pour 6 ans soit 56/an.
Aucune année ne dépasse le seuil de 50 mariages dans la deuxième période, alors que dans la première, 9 années sur 17 franchissent ce seuil.
Il serait intéressant d'étudier les âges au mariage, mais le nombre d'actes renseignés est très insuffisant pour permettre d'en tirer une statistique valable. Seuls les actes de 1708 à 1715 comportent les âges, et encore en partie : à 42% pour les hommes et à 46% pour les femmes, soit sur 248 mariages, 105 hommes et 113 femmes avec âge.

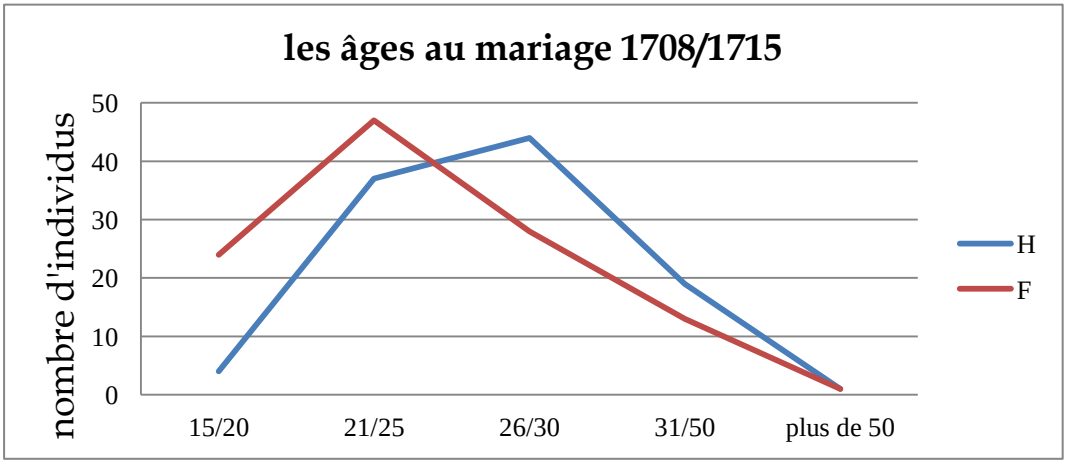

On a la confirmation que les femmes se marient plus tôt que les hommes : 63% des femmes avant 25 ans, tandis que 39% des hommes seulement. Cette période courte ne nous donne qu'un échantillon, mais on peut penser que les faits sont identiques sur l'ensemble de l'époque.

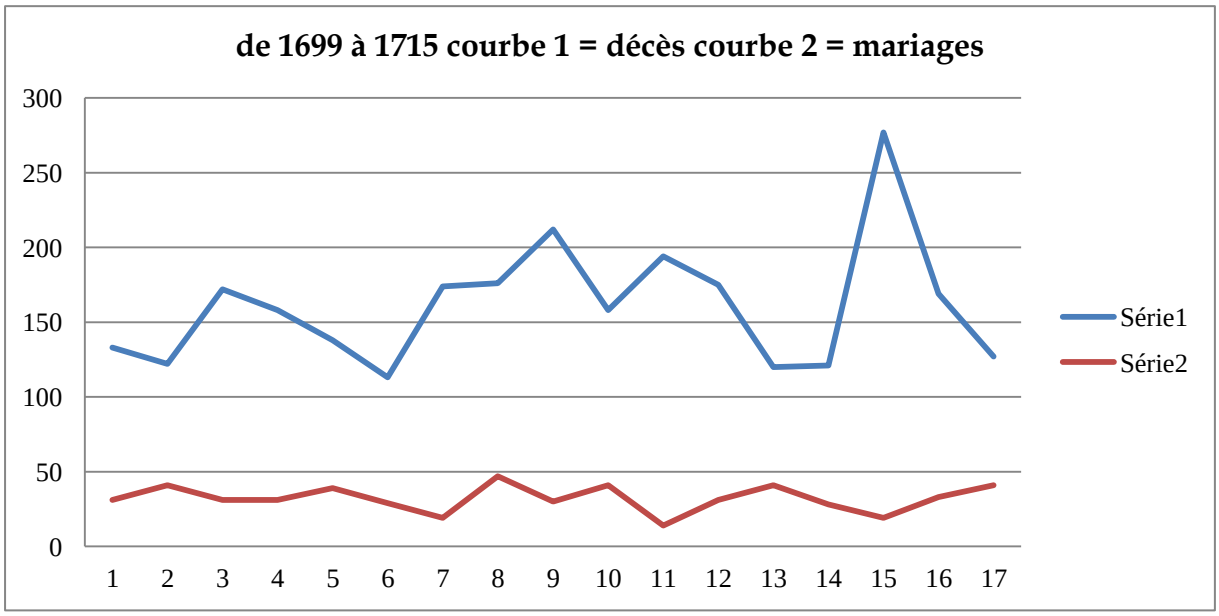

Sur la période 1699/1715, sur 546 mariages, la mention veuf figure 120 fois soit 22% des mariages, et la mention veuve 72 fois soit 13% des mariages.

Les années de grande mortalité on convole peu : sur ce graphique les années 1705 (19 mariages), 1713 (19 mariages) et 1709 (14 mariages), correspondent à des pics de décès.

On rappelle qu'en ce temps-là, on ne se marie pas à certaines périodes de l'année, ni pendant le carême, ni pendant la période de l'Avent : il y a donc très peu de mariages en mars-avril (dates mobiles), et aucun en décembre.

Et la fécondité ? Combien d'enfants par couple ?

Comment se faire une idée de la fécondité et voir s'il y a une évolution entre le début et la fin du règne ?

Grâce à cette masse d'actes de baptêmes (8543), on peut classer **les couples**[10] et chercher combien de fois ils sont cités comme parents. Cette méthode a ses limites : certains peuvent avoir des enfants nés ailleurs qu'au Lude, ou des enfants nés en dehors de la période choisie 1661/1677 et 1699/1715. C'est bien **le nombre d'enfants par couple** qu'on cherche.
Des couples vont connaître la mort de l'un des deux plus ou moins rapidement, le survivant va se remarier et avoir d'autres enfants, qui statistiquement vont être comptabilisés dans le nouveau couple.

[10] Sans le logiciel excel, impossible de classer une telle masse de documents.

J’ai donc fait le choix de deux périodes de 17 ans, une au début du règne et l’autre à la fin, et pris **un panel d’un tiers des actes de baptêmes**. J’ai choisis tous les actes dont les noms des pères commencent par les lettres B, F, G, et P, (choix arbitraire mais il en faut bien un !) ce qui donne **1048 actes et 400 couples.**

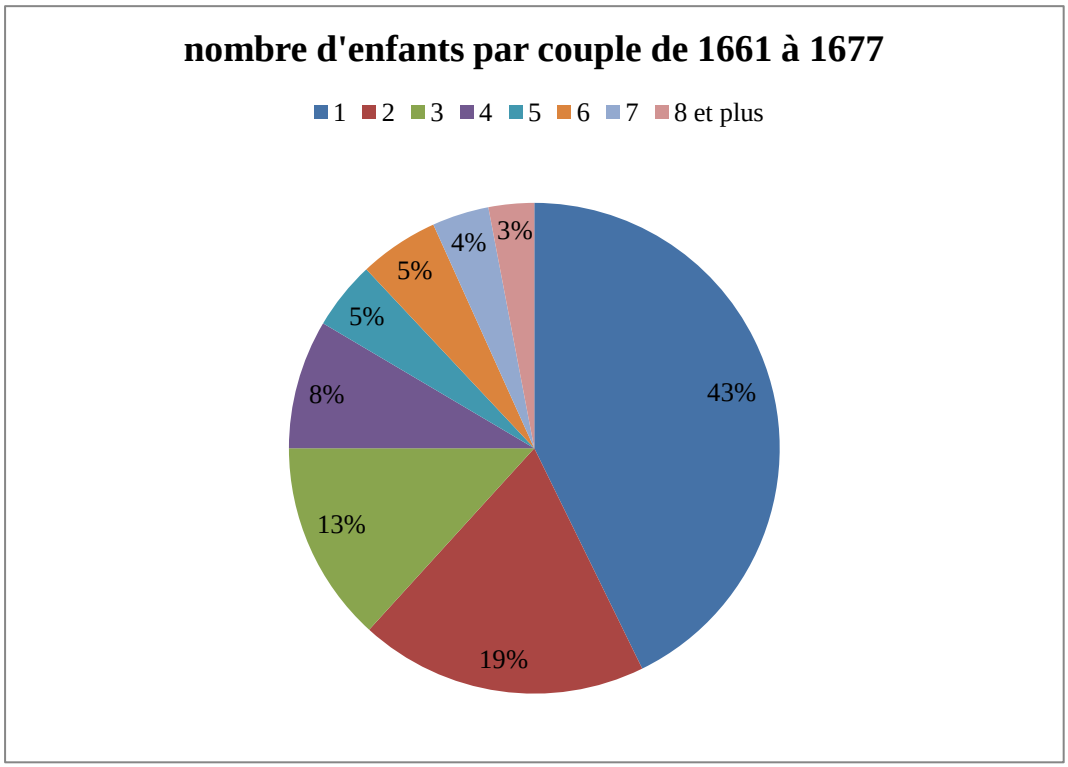

J’ai comparé avec un autre échantillon, pris cette fois sur le nom des mères commençant par A et B, **559 actes, 211 couples**, donc un panel qui est la moitié du premier, même période.

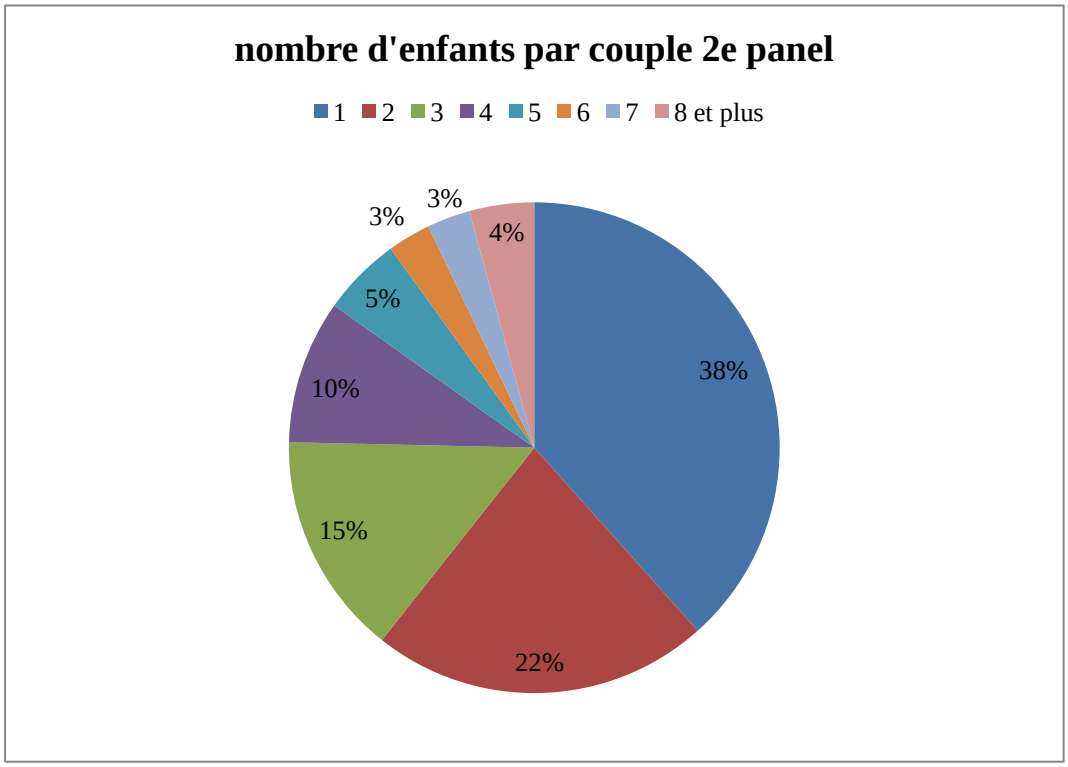

Pour plus de la moitié des couples, 60 à 62%, on relève seulement 1 à 2 enfants, et à l'opposé, les familles de 7, 8 et plus ne sont que 7%.
Les deux « fromages » sont suffisamment comparables pour valider la méthode.
Les fratries « à deux chiffres », 10 et plus sont rares : dans la période étudiée, j'ai relevé seulement deux couples prolifiques et suffisamment solides pour durer.
Yves Plantin et son épouse Marie Lemonnier ont eu 12 enfants, dans les limites que j'ai choisies, plus un treizième en 1679.
Gaspard Pays[11](lieutenant du duc du Lude) et Renée Jarry, ont eu 14 enfants entre 1661 et 1677, et aucun en dehors de ces années.

Voyons ce qu'il en est pour la seconde période, sur **992 actes soit 350 couples,** même panel par les noms des pères, B, F, G et P.

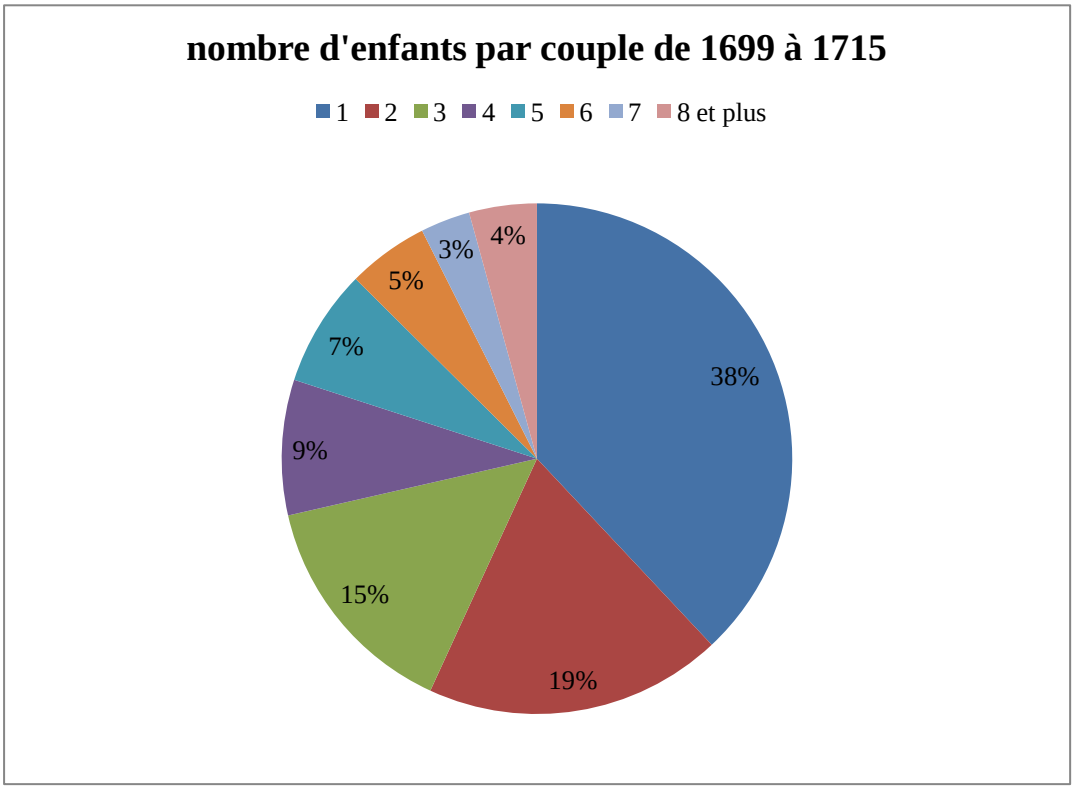

Si on compare les deux périodes on constate que les chiffres sont plutôt stables :
57% des couples ont 1 ou 2 enfants, un peu moins que précédemment, et à l'opposé les couples les plus prolifiques (7, 8, et plus), sont toujours 7%.
Pour 3 enfants, 13 à 15%, pour 4 enfants, 8 à 9%, pour 5 enfants, 5 à 7%, pour 6 enfants 5%, **on ne voit pas encore de changement de tendance dans la vie des familles, au niveau de la natalité**, entre le début et la fin du règne.
Dressons le palmarès des familles très nombreuses : la palme revient au marchand et receveur au grenier à sel, Thomas Bluet et sa femme Françoise Eléonore du Chastel avec 14 enfants de

[11] Ancêtres d'Alexandre de Beauharnais, premier époux de l'impératrice Joséphine.

1699 à 1714, suivi du sacriste Joseph Baudry époux de Charlotte Amellon, avec 13 enfants de 1696 à 1714, le marchand Alexandre Busson et Marie Bellœuvre, 10 enfants de 1701 à 1709 (une naissance chaque année avec une fois des jumeaux), le marchand boulanger Joachim Gaillard et Françoise Besnard, 13 enfants de 1700 à 1715 (une fois des jumeaux).

Ces données ludoises sont-elles le reflet de ce qu'est la société française au niveau national ?
Je me réfère aux études faites par les historiens sur ce sujet, dont il ressort que **l'espérance de vie à la naissance est de 25 ans**, que le modèle familial le plus courant est la famille nucléaire (parents et 4 ou 5 enfants), que les grands-parents sont très rares ; on se marie tard (en moyenne 25 ans pour les filles, 27/28 pour les garçons), du fait des veuvages on se remarie beaucoup, (32% des mariages impliquent un veuf ou une veuve) ce qui a pour conséquence un grand nombre de familles qu'on qualifierait aujourd'hui de « recomposées », avec des enfants de « plusieurs lits », les hommes trouvant plus facilement que les femmes à convoler une deuxième, voire une troisième fois.

La vie économique

A travers les métiers des hommes dans les actes, peut-on connaitre la composition sociale d'une petite ville d'Anjou et approcher les activités économiques ?
Dans les actes de baptêmes, il n'y a rien d'exploitable de 1661 à 1698. Pour la période 1699/1715, 74% des actes contiennent le métier du père, soit près de 2000 actes.
Les actes de décès sont inintéressants faute de renseignements.
Les actes de mariages sont assez bien renseignés à partir de 1699, mais on retrouve les mêmes personnes, et il serait difficile de traquer les doublons.
L'étude des aspects socio-économiques fera l'objet d' un prochain article.

En guise de conclusion, continuons d'écrire ***« l'histoire des inconnus de la terre, par qui se fait aussi l'Histoire »***. Fernand BRAUDEL.[12]

Sylvette Dauguet
Généalogie et histoire locale
Octobre 2013

[12] Historien, professeur au Collège de France, académicien, 1902-1985.